



## Procédure huissier, dette payée, demande attestation paiement

Par **Choupjo**, le **22/05/2014** à **17:11**

Bonjour

Condamné par un tribunal à rembourser une dette, un huissier ma porter une injonction de payer. J ai convenu avec lui 100€ par mois jusqu'à ce que je puisse débloquer la totalité (1800€). J ai versée la première mensualité le 4 avril comme convenu. le 29 avril l huissier reviens avec un avis de saisie vente pour ma voiture en ajoutant plus de 100€ pour son déplacement. Est t il dans ces droits ce jour la ? Je réuni l argent et lui envoie le 30 avril. En suivant je lui envoie un mail lui informant du règlement et lui demande une attestation comme quoi tout était remboursé. Depuis ce jour, plus de nouvelle il ne me répond même pas. Que faire pour être sur de ne plus être embêté ?

Merci